

Conseil consultatif de la

Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2007

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) /
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue au 22, avenue St. Clair Est, Toronto, Ontario
à 9 h HAE le 13 septembre 2007

Sont présents

Conseil consultatif :

M. David Crombie	Président du Conseil
M. David Cameron	Membre
M ^{me} Helen Cooper	Membre
M. Gordon Cressy	Membre
M. Fred Gilbert	Membre
M ^{me} Eva Ligeti	Membre
M. Derek Lister	Membre
M. Donald Obonsawin	Membre
M. Daniel Rozon	Membre

Sont également présents :

M. Ken Nash	Président de la SGDN (sauf pour le point 13)
M ^{me} Kathryn Shaver	Vice-présidente, Affaires de la Société (sauf pour le point 13)
M ^{me} Gillian Adshead	Secrétaire adjointe du conseil (sauf pour le point 13)
M. Frank King	Personnel de la SGDN (point 8 seulement)
M. Mike Krizanc	Personnel de la SGDN (point 7 seulement)
M ^{me} Pat Patton	Personnel de la SGDN (points 5 et 7 seulement)
M ^{me} Cynthia Summers	Personnel de la SGDN (points 4 et 5 seulement)

AFFAIRES DU CONSEIL CONSULTATIF

1. Ouverture de la réunion/ adoption de l'ordre du jour

Le président du Conseil ouvre la réunion à 9 h 10.

Après examen, l'ordre du jour est approuvé avec l'ajout d'un autre point à la demande de M. Lister.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

Le Conseil consultatif examine et approuve le procès-verbal de la réunion tenue le 16 avril 2007.

3. Rapport de M. Lister sur la Suisse

M. Lister présente un compte rendu de sa visite à l'installation souterraine Nagra, en Suisse, et fait le point sur l'état d'avancement des plans de gestion des déchets nucléaires dans ce pays.

DISCUSSION AVEC LA SGDN

4. Rapport du président

Le président du Conseil invite le président de la SGDN à passer en revue avec le Conseil la décision du gouvernement ainsi que les étapes à venir pour la SGDN alors que celle-ci passe à la phase de mise en œuvre.

M. Nash se dit heureux d'accueillir le Conseil consultatif pour sa première réunion dans les nouveaux bureaux de la SGDN au 22 avenue St. Clair Est; il précise que le personnel de la SGDN compte maintenant 25 équivalents temps plein.

M. Nash passe en revue l'annonce du gouvernement transmise le 14 juin, laquelle indique que celui-ci a retenu la méthode recommandée par la SGDN, à savoir la gestion adaptative progressive. Il souligne que le sous-ministre de Ressources naturelles Canada a livré une copie du décret et une lettre du ministre peu après l'annonce.

M. Nash examine avec le Conseil consultatif les points abordés à la réunion du 14 juin du conseil d'administration. Il souligne que la SGDN a recommencé à mobiliser les gouvernements, l'industrie, les ONG, les organisations autochtones et les autres personnes et organisations intéressées pour offrir des séances d'information en personne sur les activités à court terme de la SGDN. Le programme d'engagement autochtone s'est poursuivi avec des rencontres avec le Forum des Sages (la tribune des aînés autochtones), Niigani et le programme de stage d'été pour étudiants. M. Nash indique que la SGDN a préparé une nouvelle brochure à l'appui de son engagement. Des exemplaires de la brochure sont remis au Conseil consultatif et celui-ci est invité à faire part de ses commentaires et à souligner les points à améliorer.

M. Nash indique que le personnel s'est en grande partie consacré à l'élaboration du plan d'activités préliminaire et du budget. Par ailleurs, la mise au point de la formule de financement s'est poursuivie et un comité d'experts a été mis sur pied pour l'examiner. La formule de financement sera peaufinée au cours des prochains mois et la version finale sera présentée dans le rapport annuel 2007.

L'examen des mécanismes de surveillance de la SGDN s'est poursuivi. Une revue de la composition du Conseil consultatif est en cours pour faire en sorte que le Conseil dispose d'une vaste expertise en vue de la prochaine étape. M. Nash indique également que la SGDN proposera un plan de supervision technique indépendante aux fins de discussion avec le conseil d'administration.

Le Conseil consultatif est invité à faire part de ses commentaires sur le rapport du président et du personnel. Le Conseil discute du rapport et pose des questions sur la décision du gouvernement de l'Alberta de construire des centrales nucléaires et sur l'incidence possible de cette décision sur le travail de la SGDN. M. Nash souligne que la SGDN devra prendre en compte cette situation nouvelle au cours des prochaines étapes.

5. Mise à jour sur les activités d'engagement

M. Crombie invite le personnel de la SGDN à passer en revue les activités d'engagement récentes de la SGDN.

Pat Patton présente un compte rendu des travaux de Niigani (le Groupe de travail autochtone). On souligne que Niigani s'est concentré récemment sur le peaufinement de sa déclaration de mission et a apporté son aide à la SGDN pour la conception du programme de stage d'été autochtone. La déclaration de mission de Niigani a fait l'objet d'une discussion approfondie à la réunion du Forum des Sages en août; il a été convenu au cours de cette réunion que le principe directeur de Niigani serait « la protection de la Terre mère ». Une idée plus précise de l'aide que Niigani et le Forum des Sages pourraient apporter à la SGDN au cours des prochaines étapes s'est dégagée du Forum.

M^{me} Patton passe en revue le projet de la SGDN concernant l'exploration des communications bilatérales avec les peuples autochtones qui s'est terminé à la fin d'août quand les étudiants ont rédigé leur rapport sur le projet. Au cours de l'été, les étudiants ont passé du temps dans trois collectivités et ont aussi participé au Youth Outdoor Wellness Camp dans le Nord de la Saskatchewan. En plus de leurs visites dans les collectivités, les étudiants ont présenté les résultats du projet aux Sages et aux jeunes à l'occasion du Forum des Sages.

Une discussion s'ensuit au cours de laquelle les membres du Conseil reconnaissent l'ampleur des activités et des discussions que la SGDN a entreprises avec Niigani et les Sages. Donald Obonsawin, membre du Conseil, indique qu'il a participé au Forum des Sages avec l'un des membres du conseil d'administration de la SGDN. Selon lui, c'est une bonne chose que le conseil d'administration, le Conseil consultatif et le personnel de la SGDN soient représentés dans les réunions importantes de la SGDN. Il précise que les jeunes prennent leur rôle très à cœur au sein du Forum et souligne que les discussions sur la déclaration de mission de Niigani étaient très pertinentes. Il indique par ailleurs qu'il était d'accord avec les membres du Forum des Sages pour dire que le Forum devrait se réunir plus d'une fois par année afin d'assurer la continuité et de maintenir l'élan.

Le Conseil attire l'attention sur les progrès que la SGDN a réalisés sur le plan de la participation autochtone et sur le temps considérable qu'il a fallu investir jusqu'à maintenant. Les membres du Conseil laissent entendre que le temps requis pour nouer des liens sera l'un des plus grands défis de la SGDN, tout comme la définition de l'étendue de ces liens.

Cynthia Summers fait un compte rendu des rencontres récentes avec l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO). La SGDN a rencontré le conseil d'administration de l'AMO en juin; au cours de cette rencontre, il a été suggéré que la SGDN participe au congrès annuel de l'AMO. C'est ainsi que la SGDN a tenu un kiosque à l'occasion du congrès, ce qui lui a permis de parler à beaucoup de délégués. En effet, 262 personnes

se sont arrêtées au kiosque de la SGDN et y ont laissé leurs coordonnées pour obtenir de plus amples renseignements. De nombreux participants n'étaient pas au courant de la décision du gouvernement et étaient d'avis que la SGDN devait communiquer le plan approuvé. Le Conseil s'entend pour dire que l'AMO et les organisations de ce genre dans les autres provinces sont des organisations qu'il faut continuer de mobiliser à l'égard de cette question. Le personnel a indiqué que la SGDN a aussi rencontré la Canadian Association of Nuclear Host Communities, laquelle a soumis d'autres idées pour les plans d'engagement de la SGDN.

Le personnel a indiqué que la SGDN a accueilli plusieurs délégations internationales, notamment en provenance de l'Australie, de l'Allemagne et de la Chine, à des fins d'échange d'information. La SGDN continue en outre de recevoir des demandes de la part d'universités pour présenter ses travaux.

6. Examen du plan d'activités préliminaire et du budget

M. Nash énumère les principaux éléments proposés pour le plan d'activités préliminaire de la SGDN. Les membres du Conseil sont invités à faire part de leurs commentaires sur les objectifs stratégiques proposés pour le plan et les programmes de travail décrits.

En présentant le plan préliminaire, M. Nash indique que les observations du Conseil sont principalement requises sur le programme d'engagement, lequel figure au point 7 de l'ordre du jour. Il fait remarquer que le défi pour la SGDN consiste à déterminer qui doit participer et de quelle façon, et ce que peut accomplir la SGDN avec son niveau d'effectif actuel.

Le Conseil est invité à faire part de ses commentaires sur le plan préliminaire et sur son orientation :

- Les membres du Conseil discutent longuement des changements de l'environnement externe, comme la construction de nouvelles centrales nucléaires, et de la meilleure façon dont la SGDN peut demeurer au courant des développements qui pourraient avoir des incidences ultérieurement sur la quantité, sur le type ou sur l'emplacement du combustible irradié. Le Conseil s'entend pour dire que la SGDN doit reconnaître le besoin de se préparer à faire face à diverses situations, notamment l'évolution sociale et technique de l'environnement dans lequel elle effectue son travail, et lui recommande d'en faire état de façon plus explicite dans le plan d'activités. On est conscient que la mise en œuvre se déroulera sur plusieurs décennies et qu'un principe fondamental de la gestion adaptative progressive est l'incorporation continue des nouvelles connaissances pour orienter la prise de décisions à chaque étape de la mise en œuvre. Étant donné que la SGDN, en vertu de la loi, a le mandat d'assurer la gestion de tout le combustible nucléaire irradié du Canada, il sera important d'instaurer un processus actif pour assurer en permanence la surveillance et l'examen des situations nouvelles et d'apporter des ajustements au plan de mise en œuvre pour tenir compte au besoin des nouvelles données.
- Le Conseil discute largement de l'importance des examens de pairs pour le programme technique et de la forme que pourraient prendre ces examens. La transparence, l'ouverture et des examens de pairs indépendants sont des éléments jugés essentiels pour que le public ait confiance dans le travail technique et scientifique de la SGDN. À ce titre, il est également essentiel de s'inspirer des pratiques exemplaires internationales. En plus des examens de

pairs internationaux proposés par la SGDN, les membres soulignent l'importance d'obtenir la participation d'experts canadiens et de démontrer le soutien et la crédibilité du programme technique au sein de la communauté scientifique du Canada. Pour établir la crédibilité du programme au Canada, la SGDN est priée d'envisager le rôle d'examineurs pairs canadiens et le rôle possible d'organismes nationaux réputés.

- En ce qui a trait au programme technique, le Conseil recommande de mener en parallèle la recherche sur la roche cristalline et la roche sédimentaire. Il demande des précisions sur certains éléments du plan de travail technique proposé pour 2008.
- Pour ce qui est de l'engagement, le Conseil souligne le cycle d'engagement en cours alors que la SGDN s'efforce de favoriser et maintenir la sensibilisation à ses travaux auprès de tous les paliers et intervenants gouvernementaux et auprès des organisations et des personnes intéressées. La SGDN est priée de faire état dans le plan d'activités de la somme des efforts qui seront nécessaires pour soutenir les programmes continus d'information et d'engagement, notamment aux paliers fédéral et provincial et auprès des députés fédéraux et provinciaux.
- Le Conseil discute également de différents modèles que la SGDN pourrait utiliser pour solliciter des avis et conseils sur des éléments précis de l'engagement (p. ex., municipal/communautaire); les membres du Conseil se demandent si la meilleure façon de procéder serait de former des tables rondes formelles ou d'obtenir des conseils d'experts de façon ponctuelle.
- Le Conseil laisse entendre que des représentants provenant d'autres organes de surveillance de la SGDN pourraient peut-être prendre part aux activités du Conseil consultatif. Les membres du Conseil appuient le projet d'élaboration d'une stratégie de mobilisation des jeunes dans le cadre du plan de travail de 2008; ils soulignent que les Autochtones devraient prendre part à tous les aspects des plans de la SGDN.

Un membre du Conseil incite la SGDN à s'assurer que les objectifs stratégiques concernent uniquement des questions sur lesquelles elle exerce un contrôle. Le Conseil est d'avis que la SGDN doit peaufiner ses mesures du rendement provisoires et incorporer dans le plan d'activités préliminaire des mécanismes permettant d'obtenir une rétroaction pertinente. Le Conseil recommande en outre un certain nombre d'améliorations rédactionnelles au plan d'activités préliminaire à des fins de clarté.

Risque d'entreprise

M. Nash aborde la question du risque d'entreprise comme un sujet en évolution qui serait examiné à intervalles réguliers tant par le Comité de la vérification, des finances et du risque que par le conseil d'administration de la SGDN. M. Nash demande au Conseil de faire part de ses commentaires sur les risques possibles et sur le degré de priorité attribué à ces risques.

Une discussion du Conseil s'ensuit au cours de laquelle plusieurs idées sont émises quant aux types et aux niveaux de risque.

7. Examen du plan d'engagement préliminaire

M. Crombie invite le personnel de la SGDN à discuter du plan d'engagement préliminaire pour 2007-2009, lequel comprend les phases d'engagement proposées et les plans détaillés à court terme.

Le personnel passe en revue les phases d'engagement précises proposées en commençant par le rétablissement des rapports avec les personnes et organisations intéressées – une approche générale axée sur les quatre provinces nucléaires. On rappelle au Conseil que les délais qui accompagnent chaque phase d'engagement sont présentés uniquement à des fins indicatives et qu'ils pourraient changer si la SGDN ou les responsables du processus déterminent qu'un délai plus long est requis pour passer à la prochaine phase d'engagement.

Le personnel expose les détails du programme d'engagement de la SGDN à court terme et demande au Conseil de faire part de ses idées pour les discussions initiales de la SGDN avec les personnes et les organisations. La SGDN se propose de discuter de ses objectifs stratégiques préliminaires et des questions de mise en œuvre au cours des réunions à venir. La SGDN a communiqué avec beaucoup d'organisations et leur a fait parvenir sa brochure pour leur offrir de tenir des rencontres visant à présenter de nouveau la SGDN et son mandat de mise en œuvre. M. Nash souligne que la SGDN doit également tenir compte de son niveau d'effectif et de ce qu'elle peut réellement accomplir dans ces délais.

Le Conseil reçoit de l'information sur les projets d'activités de sensibilisation prévues avec les groupes autochtones au cours de la prochaine année. La SGDN rencontrera les organisations autochtones nationales et régionales et travaillera à l'élaboration de matériel de communication à l'intention des collectivités autochtones. Au nombre des événements précis, on note un autre programme de stage d'été, les rencontres du Forum des Sages et les réunions du Groupe de travail autochtone Niigani. Des comités de citoyens seront formés dans chacune des provinces nucléaires et se réuniront à plusieurs reprises au cours des deux prochaines années pour faire part de leurs idées et commentaires sur les travaux de la SGDN.

M. Crombie invite les membres du Conseil à discuter du plan d'engagement proposé et à émettre leur avis à ce sujet.

- Le Conseil souligne l'importance de la continuité dans le programme d'engagement de la SGDN et les possibilités permanentes de participation du public. Le Conseil félicite la SGDN de son engagement auprès des Sages et de Niigani et l'invite à élaborer des dialogues similaires avec les organisations et les personnes en général.
- Le Conseil est d'avis que les délais préliminaires de différentes phases du plan d'engagement sont peut-être un peu courts. Plus particulièrement, il estime qu'il serait plus réaliste de prévoir des délais plus longs pour la phase d'engagement initiale et pour la phase du lancement des discussions sur l'élaboration du processus de sélection d'un site. La première phase qui consiste à nouer des liens et à sensibiliser les gens est considérée comme une phase clé, et les membres du Conseil prévoient qu'il faudra y consacrer beaucoup de temps.
- Le Conseil fait aussi remarquer qu'il pourrait être difficile de fixer les délais d'autres phases tant que la première ne sera pas terminée. Un membre du

Conseil est d'avis qu'il est difficile d'évaluer la pertinence des délais du plan d'engagement tant qu'on ne connaît pas parfaitement l'étendue de l'engagement. Le Conseil recommande que la SGDN élabore des points de référence pour l'exécution de chaque phase. Selon un membre du Conseil, les délais du plan d'engagement ne devraient pas être dictés par la SGDN, mais plutôt par ceux dont la SGDN souhaite obtenir la participation. La SGDN devra faire preuve de souplesse à cet égard.

- Les membres du Conseil appuient l'utilisation proposée de certaines questions de discussion et attirent l'attention sur l'importance d'inviter les gens à faire part de leurs commentaires sur les enjeux et préoccupations clés de la mise en œuvre selon eux, et sur la façon dont ils souhaiteraient participer. Ils incitent par ailleurs la SGDN à tenir compte des sujets de discussion qui pourraient surgir des dialogues et des rencontres. La SGDN précise que les questions proposées sont simplement des lignes directrices et que leur utilisation dépendra de l'auditoire.
- Le Conseil laisse également entendre qu'il pourrait être difficile d'établir la distinction entre les phases d'engagement axées sur le plan de mise en œuvre et l'engagement ultérieur visant à orienter la conception du plan de sélection d'un site et qu'il se pourrait que la SGDN ait de la difficulté à séparer les enjeux dans ses discussions initiales sur la mise en œuvre.
- Les membres du Conseil sont d'avis que la SGDN devra définir jusqu'à un certain point l'étendue de l'engagement souhaité. L'ampleur de l'engagement sera dictée en partie par la nature de l'intérêt et des commentaires reçus quand la SGDN amorcera sa première série d'activités d'engagement. La SGDN est invitée à surveiller différents mécanismes de rétroaction pour se faire une idée du niveau d'intérêt à l'égard de l'engagement à ce moment. Le Conseil estime également que la SGDN aura besoin d'une méthode pour déterminer le moyen le plus efficace d'accroître la sensibilisation et de renforcer la capacité à s'engager dans une stratégie générale avec les ressources disponibles.
- Le Conseil discute longuement de l'engagement municipal et soumet des idées sur le programme de la SGDN. On recommande que la SGDN rencontre les organisations municipales dans les quatre provinces nucléaires et cible en outre d'autres réseaux locaux et régionaux comme les Chambres de commerce, les ONG et les associations professionnelles. Le Conseil fait quelques suggestions préliminaires et offre de prodiguer d'autres conseils au besoin.
- Le Conseil est conscient que le dialogue de la SGDN devra être mené au bout du compte au niveau communautaire, que les plans d'engagement devront préciser la façon de passer de l'engagement des organisations à celui des collectivités, et que la SGDN doit se préparer à fournir l'information et à tenir les discussions dont les collectivités auront besoin. Dans les phases initiales de la mise en œuvre, la SGDN pourrait s'adresser aux organisations municipales pour connaître le genre d'information dont une collectivité pourrait avoir besoin. Le Conseil appuie les efforts de la SGDN concernant la formation de comités de citoyens pour accroître les activités d'engagement.
- Un membre du Conseil laisse entendre que le Commissariat aux langues officielles

pourrait peut-être apporter son aide à la SGDN en la conseillant sur l'exécution appropriée des activités d'engagement dans les langues officielles, dans les différentes régions.

- Le Conseil discute également de la compréhension des coûts et avantages associés au fait d'être une collectivité hôte volontaire.

8. Discussion sur la supervision technique

M. Nash amorce la discussion sur un mécanisme de supervision du programme technique de la SGDN. Il précise que le conseil d'administration a tenu des discussions sur la pertinence de prévoir un élargissement significatif de l'expertise technique au Conseil consultatif. À la suite d'une longue discussion, on décide qu'un groupe de supervision technique pourrait compléter le Conseil consultatif et conseiller le conseil d'administration.

Frank King, membre du personnel de la SGDN, se joint à la réunion pour présenter la proposition d'une supervision indépendante du programme technique. Le conseil d'administration de la SGDN examinera les observations du Conseil consultatif et fera part de ses commentaires sur la proposition à sa réunion du 27 septembre et il sera appelé à approuver la proposition à sa réunion de novembre.

Le personnel passe en revue le mandat, la portée et le mode de fonctionnement proposé du Groupe d'examen technique indépendant (GETI). On demande au Conseil de faire part de ses commentaires sur la proposition et plus particulièrement sur ce qu'il considérerait comme un moyen approprié de relier le groupe technique au Conseil consultatif.

Un membre du Conseil souligne l'importance de la crédibilité scientifique des membres du GETI et se dit d'avis que le groupe devra probablement compter plus de six personnes pour avoir l'expertise requise pour examiner le programme de la SGDN. Le Conseil demande également qu'on lui soumette la liste des noms proposés pour le groupe avant la nomination des membres (*).

La SGDN indique que bien que l'on vise à ce que la composition du GETI soit à prédominance internationale, le Canada y sera représenté. On souligne que le type d'expertise requise se trouve dans les autres pays qui travaillent à des programmes similaires, alors qu'au Canada la SGDN emploie un grand nombre des principaux experts du pays.

9. Conseil consultatif – État d'avancement de l'examen de la composition du Conseil

M. Nash décrit le processus d'examen de la composition du Conseil consultatif. Le conseil d'administration s'entend pour dire que le Conseil consultatif est efficace et que l'objectif est de renforcer encore davantage cette efficacité.

M. Nash précise que l'agence de recrutement a mené des entrevues avec tous les membres actuels du Conseil consultatif pour connaître leur point de vue sur les besoins de celui-ci en matière de compétences et connaître l'intérêt de chacun à remplir un autre mandat si on les invite à demeurer en poste. M. Nash communique les résultats de ces entrevues et discute des domaines de compétence souhaités.

Le conseil d'administration recevra une mise à jour sur le processus d'examen à sa réunion de septembre et sera appelé à approuver le nouveau mandat du Conseil consultatif et, dans la mesure du possible, à confirmer la nouvelle composition du Conseil à sa réunion de novembre.

10. Mise à jour sur le projet d'élaboration du processus de sélection d'un site

M^{me} Dowdeswell, conseillère spéciale du conseil d'administration, se joint à la réunion pour faire le point sur le travail en cours pour planifier l'élaboration du processus de sélection d'un site.

La conseillère spéciale s'occupe présentement de passer en revue les enseignements tirés d'autres projets de sélection d'un site et de projets novateurs de gestion des ressources au Canada et ailleurs dans le monde. Ce travail comprend l'examen des pratiques exemplaires, des visites de sites et la poursuite des discussions informelles avec les praticiens.

M^{me} Dowdeswell fait un compte rendu détaillé de sa visite récente, en compagnie de plusieurs employés de la SGDN, à l'Installation pilote de confinement des déchets (WIPP) à Carlsbad, au Nouveau-Mexique. Il s'agit du premier dépôt souterrain autorisé dans le monde pour l'élimination sûre et permanente des déchets radioactifs transuraniens. Elle fait part de ses rencontres à l'installation WIPP et des enseignements tirés de la visite.

Pour faire progresser le travail préparatoire sur la conception d'un processus de sélection d'un site en concertation, la SGDN a tenu une seconde série de discussions avec un certain nombre de praticiens qui connaissent bien le travail de la SGDN. Les participants ont fourni des indications importantes sur une approche fondée sur des principes et ont soumis des idées pragmatiques précises au sujet d'outils, de modèles et de méthodes possibles.

Doug Wright, directeur, politique et planification de la SGDN, discute avec le Conseil du contenu proposé pour le document de discussion préliminaire qui sera utilisé au cours du processus de sélection d'un site en concertation. Comme la SGDN s'est engagée à adopter un processus ouvert pour la conception du processus de sélection d'un site, il précise que le document de discussion servira à stimuler la discussion et à donner une orientation générale à la conception du processus (et non au processus lui-même). Le contenu proposé est passé en revue et on demande au Conseil consultatif de faire part de ses observations. Le Conseil pose des questions au sujet de l'élaboration des critères de sélection d'un site et à propos des questions auxquelles il pourrait être nécessaire de répondre. Le Conseil discute en outre du public auquel s'adressera le document et de l'efficacité de son contenu face à des groupes possédant des niveaux de connaissance variés. On reconnaît qu'un groupe qui n'a pas participé précédemment aux activités d'engagement de la SGDN pourrait voir le travail de la SGDN d'un façon très différente d'un groupe ayant pris part à ces activités. Le Conseil laisse par ailleurs entendre que la SGDN devra faire preuve de flexibilité sur le plan des délais si elle souhaite vraiment informer les collectivités qui manifestent de l'intérêt.

11. Calendrier de réunions pour 2008

On demande au Conseil d'examiner la liste des dates proposées pour les réunions de 2008 et de dire s'il y a des conflits d'horaire.

Il y a effectivement des conflits d'horaire et la secrétaire adjointe du conseil s'engage à effectuer un suivi auprès des membres pour fixer d'autres dates selon les besoins.

12. Prochaine réunion

Le président du Conseil consultatif énumère les dates et les points qui pourraient être à l'ordre du jour des réunions prévues en novembre.

Le Conseil se dit d'accord avec les points proposés pour la prochaine réunion.

13. Séance à huis clos

Le Conseil consultatif tient une séance à huis clos hors de la présence du personnel et de la direction de la SGDN.

Clôture de la réunion

Le président du Conseil clôt la réunion à 15 h 30.

() indique des mesures à prendre.*

Le 8 novembre 2007

Secrétaire générale